



INFOS KRAUT

N° 85 – Juin 2022



Journal d'informations de la commune de Krautergersheim



**Anniversaires à souhaiter au cours du 3^{ème} trimestre 2022
(80 ans et plus)**

| | |
|------------------------------------|--------------------|
| Sœur Laetitia | le 11 juillet 1934 |
| VUJINOVIC Françoise née ASSELIN | le 30 juillet 1934 |
| VETTER Annette née STOEFFLER | le 12 sept. 1935 |
| BENE Marie Andrée née ANGSTHELM | le 29 sept. 1936 |
| ROESSLER Louis | le 14 juillet 1937 |
| SCHAHL Charles | le 19 août 1937 |
| STOEFFLER Nicole née ANGSTHELM | le 19 juillet 1938 |
| LITAUDON Marius | le 28 juillet 1939 |
| SCHAHL Jean-Pierre | le 29 sept. 1939 |
| MULLER Renée née ACKERMANN | le 11 juillet 1940 |
| ANGSTHELM Marie Anne née ANGSTHELM | le 20 août 1940 |
| EHRBAR Armande née GUNSBURGER | le 07 sept. 1940 |
| ANGSTHELM Marie Louise née SCHAHL | le 07 juillet 1941 |
| BRAUN Albert | le 11 juillet 1941 |
| MUTSCHLER Suzanne née LEDERMANN | le 30 août 1941 |
| KIRMSEER Marie Madeleine née JEHL | le 09 août 1942 |
| WAGNER Georges | le 29 août 1942 |

NOCES D'OR

M. et Mme WAGENTRUTZ
Jean-Pierre et Josée
se sont mariés le 16 juin 1972



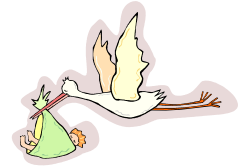
NOCES DE DIAMANT

M. et Mme EHRBAR
Jean-Claude et Armande
se sont mariés le 17 mars 1962

M. et Mme PAULUS
Joseph et Marie
se sont mariés le 23 avril 1962

ETAT CIVIL

NAISSANCES



LEBAUT Kaïs est né le 31 mars 2022 à Schiltigheim

FAUVET FISCHER Liam est né le 1er avril 2022 à Strasbourg

KOPP Victor est né le 10 avril 2022 à Sélestat

DUBOIS Faustine est née le 24 avril 2022 à Schiltigheim

MEYER Judith est née le 28 avril 2022 à Strasbourg

MEYER Lucien est né le 28 avril 2022 à Strasbourg

ANGSTHELM Zélie est née le 28 mai 2022 à Schiltigheim

SOKOLOWSKI Aria est née le 1er juin 2022 à Schiltigheim



MARIAGE



Le 21 mai 2022 à Krautergersheim
RUMELHART Lisa et COZIC Nicolas



DECES



KUNTZMANN Lucien est décédé à Strasbourg le 5 avril 2022

GROSS Alice née WEBER est décédée à Strasbourg le 21 avril
2022

PERRIN Gilbert est décédé à Obernai le 24 avril 2022

ESCHBACH Huguette née WALTER est décédée à
Krautergersheim le 16 mai 2022



CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la réunion du 7 avril 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le 6 avril 2022 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 1^{er} mars 2022 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Damien PFLEGER

Délégations permanentes du Maire – Compte-rendu d'information au 07.04.2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par M. le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

- Devis STORE EXPERT pour l'installation de 9 stores à la Maison des Associations pour un montant H.T. de 2.894,04 €
- Acceptation d'indemnités d'assurance suite à sinistre du 01.10.2019 sur mobilier urbain pour un montant de 3.116,52 €.

Approbation du compte administratif 2021 et affectation du résultat de fonctionnement 2021

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2021 arrêté comme suit :

- a) Dépenses réelles : 4.271.751,69 €
- b) Recettes réelles : 4.542.293,37 €

d'où il ressort un excédent global de clôture de 270.541,68 €.

Vote des taxes locales

Depuis l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB du département est transféré aux communes. Par délibération du 6 avril 2021, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts locaux à :

- TFPB : taux 2021 22,30 %
- TFPNB : taux 2021 48,27 %

Suite à ces informations, le Conseil Municipal, à 13 voix pour et 3 abstentions, décide de varier les taux d'imposition en 2022 (augmentation de 2 % du taux de 2021) en les portant à :

- TFPB : 22,75 % (variation à partir du taux de référence 2021)
- TFPNB : 49,24 % (variation à partir du taux de référence 2021)

Vote du budget primitif 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif comme suit :

| | | |
|---------------------------|----------------|----------------|
| <u>Dépenses totales</u> : | Fonctionnement | 1 668 678,00 € |
| | Investissement | 4 369 428,19 € |
| <u>Recettes totales</u> : | Fonctionnement | 1 668 678,00 € |
| | Investissement | 4 369 428,19 € |

Demande de subvention – école élémentaire de Krautergersheim

M. SCHWEITZER, directeur et Mme GENEVAUX, enseignante à l'école élémentaire de Krautergersheim ont déposé une demande de subvention pour un projet de participation à un stage d'escalade à « Roc en Stock » à Strasbourg. Ce stage de 3 jours (sans nuitée) concernera 24 élèves et sera financé par les familles. Les enseignants souhaitent réduire la participation qui sera demandée aux parents, d'où la demande de subvention adressée à la commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder à titre exceptionnel une subvention de 10 € par élève soit 240 € au total pour ce projet.

Maison de la Santé et Maison des Associations - approbation des avenants

Des avenants pour un montant H.T. de 19.231,90 € présentés par la SERS et approuvés en réunion de commission d'appel d'offres ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Urbanisme – dossiers vus par la commission urbanisme et transmis à l’ATIP

ECKENFELS Simon et Florence – 8 rue des Saules – pergola

HEYM Florence – rue du Château - pergola

WAGNER Fernand – 10 rue des Primevères – pergola

EDEL Cédric – rue du Fossé – construction pool house (5m x 4m)

Permis de construire

SCI KCF – rue du Fossé - construction d’un atelier artisanal de menuiserie

Permis de construire modificatif

BASTOS Philippe et DANIEL Elise – 1 rue des Courlis – teinte façade – clôtures – déplacement piscine



Compte-rendu de la réunion du 3 mai 2022

Le Conseil Municipal s’est réuni le 3 mai 2022 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 7 avril 2022 a été adopté à l’unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Thierry STOEFFLER

Délégations permanentes du Maire – Compte-rendu d’information au 03.05.2022

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, prend acte du compte rendu d’information dressé par Monsieur le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu’il détient selon l’article L.2122-22 du CGCT.

Devis HOULLE – Maison des Associations – mise en place d’un réseau de gaine pour hotte – montant H.T. de 1792,61 €

Devis ARKEDIA – Maison des Associations – pose sortie d’extraction pour mise en place hotte – montant H.T. de 850,00 €

Devis HITTIER – Maison de la Santé – poutres et velux à peindre - montant H.T. 2873,80 €

Devis ANDRES – Maison des Associations – installation matériel de cuisine et hotte motorisée – montant H.T. 18449,60 €

Devis Racing Espace Vert – entretien terrain d’honneur 2022 – montant H.T. de 2700,00 €

Devis LOHNER – travaux sur pompe à chaleur Espace Loisirs – montant H.T. de 8644,82 €

Devis FERALU – 5 bacs à fleurs – montant H.T. de 2635,00 €

Devis CARDIAPULSE - 2 défibrillateurs – montant H.T. de 3866.40 €

Devis UME – déplacement armoire EP rue Brûlée vers rue du Stade montant H.T. de 3065,88 €

Devis UME – ajout cellule HTA rte de Meistratzheim – montant H.T. de 6360,72 €

Devis UME – pose réseau EP souterrain nouvelle armoire de commande rte de Meistratzheim – montant H.T. 8996,75 €

Devis UME – programme FACE – nouveau poste HTA – montant H.T. 35453,38 €

Devis UME – marché de maîtrise d’œuvre – programme FACE – montant H.T. 5050,00 €.

Autorisation au maire de procéder à des virements de crédits

Par décision du 4 janvier 2022, le Conseil Municipal a adopté la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57. Vu les dispositions de la M57, le Conseil Municipal autorise le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d’investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Création d’une police pluricommunale

Compte tenu des éléments présentés par le Maire, le Conseil Municipal à l’unanimité décide :

- d'adhérer au principe de mise en place d'un dispositif de police municipale pluricommunale avec les communes d'Obernai et d'Innenheim, dans un esprit de coopération et de mutualisation constructive qui caractérise depuis de nombreuses années le territoire du Pays de Sainte-Odile,
- de prendre acte que ce dispositif prendra la forme d'une mise à disposition, aux communes intéressées, d'agents de police municipale, par la Ville d'Obernai qui reste seul employeur,
- d'approuver la signature de la convention définissant les modalités d'organisation et de financement de la mise en commun des agents et de leurs équipements.

Travaux de sécurisation dans la commune – plan de financement et demande de subvention

La commission d'urbanisme a mené une étude sur les mesures de sécurité à l'encontre des piétons, riverains et usagers de la route à renforcer dans la traversée de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet présenté par la commission d'urbanisme visant à :

- aménager un parking dans la rue du Mal. Foch
- créer et matérialiser des nouvelles places de parkings dans plusieurs rues du village
- la mise en place de radars pédagogiques aux quatre entrées du village
- matérialiser des passages piétons supplémentaires dans plusieurs rues du village

Les travaux sont attribués à :

- l'entreprise SIGNAL et CO pour un montant H.T. de 4.915,18 €, pour la création de nouvelles places de parking et passages piétons
- l'entreprise SIGNATURE pour un montant H.T. de 11.732,00 €, pour la mise en place de 4 radars pédagogiques
- l'entreprise EIFFAGE pour un montant H.T. de 2.359,90 €, pour la pose d'enrobés dans la rue du Mal. Foch (au niveau de la bascule communale)

- l'entreprise SIGNATURE pour un montant H.T. de 11.732,00 €, pour la mise en place de radars pédagogiques

Il approuve le plan de financement présenté par le Maire et demande au Maire de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la CEA, au titre des amendes de police ou de tout autre dispositif existant.

Diverses demandes de subvention

Vu les différentes demandes de subvention présentées par :

- L'association départementale des Restos du Cœur
- L'AFSEP (association française des sclérosés en plaques)

le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 50 € à chaque association.

Maison de la Santé et Maison des Associations - approbation des avenants

Des avenants pour un montant H.T. de 29.116,32 € présentés par la SERS et approuvés en réunion de commission d'appel d'offres ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Révision des tarifs d'occupation des salles communales

Vu les décisions du Conseil Municipal fixant les tarifs d'occupation des différentes salles communales, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de compléter les tarifs de location avec un tarif horaire pour la location de salles aux professionnels et ce rétroactivement à compter du 1^{er} février 2022 (10 €/heure).

Création d'un poste d'adjoint technique territorial contractuel

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de créer les postes à prévoir pour le bon fonctionnement des services.

Considérant la vacance d'un emploi au sein du service technique, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint technique territorial contractuel, à temps complet, à compter du 1^{er} juin 2022. Il autorise le Maire à signer le contrat d'engagement.

Urbanisme – dossiers vus par la commission urbanisme et transmis à l’ATIP

Déclarations préalables

CRETIN Christian – 15a rue de l’Ehn – création de 2 velux

KUNTZMANN Denis – 9 rue des Faisans – création d’une porte fenêtrée

MEYER Jérémy – 5 rue de Paris - démolition d’une grange et construction d’un carport

Permis de construire

CARRE DE L’HABITAT - 22a rue du Mal. Foch – construction de 8 logements duplex-jardin et garages



Compte-rendu de la réunion du 7 juin 2022

Le Conseil Municipal s’est réuni le 7 juin 2022 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 3 mai 2022 a été adopté à l’unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance :

Délégations permanentes du Maire – Compte-rendu d’information au 07.06.2022

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, prend acte du compte rendu d’information dressé par le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu’il détient selon l’article L.2122-22 du CGCT.

- devis KLEIN Protection Incendie pour un montant H.T. de 2.622,65 € - mise en place des extincteurs et des plans d’évacuation dans la Maison de la Santé et Maison des Associations

- devis PYXEL pour un montant H.T. de 1.433,33 € - fourniture des artifices et prestation artificier

- devis BBS pour un montant H.T. de 14.677,67 € - fourniture et installation mobilier pour la nouvelle bibliothèque

- devis SIGNATURE pour un montant H.T. de 1.930 € suite à un sinistre (sera remboursé par l'assurance)
- devis SIGNATURE pour un montant H.T. de 11.732,00 € - acquisition de 4 radars pédagogiques
- devis SIGNAL ET CO pour un montant total H.T. de 4.915,18 € - délimitation, marquage de places de stationnement et passages piétons
- devis EIFFAGE pour un montant H.T. de 2.359,90 € - mise en place enrobés dans la rue du Mal. Foch au niveau de la bascule
- remboursement des assurances GROUPAMA d'un montant de 1.760,64 € en règlement d'un dossier sinistre choc de véhicule d'un particulier

Maison de la Santé et Maison des Associations - approbation des avenants

Des avenants pour un montant H.T. de 10.655,92 € présentés par la SERS et approuvés en réunion de commission d'appel d'offres ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal. Un montant de 3.919,42 € sera remboursé par l'entreprise DICKER.

Marché de travaux rue du Château et rue des Courlis

Des travaux supplémentaires sont prévus dans le marché de travaux (pose de longrines en béton dans la rue du Château). Un avenant pour un montant H.T. de 2.545,00 € approuvé en réunion de commission d'appel d'offres a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Vente et réforme de livres de la bibliothèque

En vue du déménagement de la bibliothèque dans les nouveaux locaux, les membres ont procédé à une mise à jour informatique des livres. Certains livres dont l'état physique ou le contenu ne correspondent plus aux exigences de la politique documentaire de la bibliothèque devraient être retirés des collections, détruits et valorisés comme papier à recycler.

D'autres pourraient être vendus aux particuliers au prix maximum de 1 € le livre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- autorise la bibliothèque à retirer des collections les livres trop abimés, à les détruire et valoriser comme papier à recycler ;
- autorise la bibliothèque à vendre aux particuliers les livres retirés des collections, au prix de 1 € le livre.

La destruction et la vente des livres sortis des collections peut se faire à tout moment de l'année, dès que la nécessité se présente.

Maison de la Santé et Maison des Associations

Les professionnels de la santé vont s'installer dans les nouveaux locaux, courant du mois de juillet 2022.

M. le Maire expose les termes et conditions du projet de bail professionnel aux conseillers.

Après débat, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve les conditions et termes du projet de bail professionnel et autorise le maire à les signer.

Mise à disposition d'un médiateur du Centre de Gestion du Bas-Rhin dans le cadre de la médiation préalable obligatoire

La médiation est un dispositif novateur dans la fonction publique visant à rapprocher les parties dans le cadre d'une procédure amiable, plus rapide et moins coûteuse qu'un contentieux engagé devant le juge administratif.

Une loi a permis d'expérimenter une forme de médiation préalable obligatoire (MPO) pour des recours formés par les agents publics à l'encontre de certains actes administratifs relatifs à leur situation professionnelle. Dans ce cadre, une quarantaine de centres de gestion, dont le CDG 67, se sont portés candidats, et ont eu pour mission d'assurer, de 2018 à 2021, des médiations, se positionnant ainsi en tant que « tiers de confiance » auprès des élus-employeurs et de leurs agents.

Ayant conclu à un bilan positif de cette expérience, le législateur a décidé de pérenniser et de généraliser la MPO sur tout le territoire national confirmant le rôle des centres de gestion comme instance territorialement compétente pour assurer cette mission.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention avec le CDG du Bas-Rhin autorisant la mise à disposition de médiateurs auprès des collectivités territoriales. Le maire s'engage à informer tous les agents de l'existence de cette médiation préalable obligatoire.

ATIP – approbation de la convention relative à la mission conformité contrôle en ADS

Par délibération du 3 novembre 2015, la commune a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) qui instruit les dossiers d'urbanisme (permis de construire– déclaration de travaux...). L'ATIP propose en complément une mission de « conformité et contrôle en ADS », relative à la police de l'urbanisme. Cette mission porte sur la vérification de la conformité des travaux au regard des autorisations d'urbanisme délivrées et sur le contrôle des travaux et la constatation des infractions au code de l'urbanisme. Pour rajouter cette nouvelle mission, la commune et l'ATIP devront signer une convention.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la convention relative à la mission « conformité et contrôle de l'application du droit des sols (ADS) » et autorise le Maire à la signer.

Instauration d'une réglementation sur certaines zones de parking

Par délibération du 3 mai 2022, le Conseil Municipal a décidé d'aménager plusieurs parkings présents dans le village.

A la majorité des voix, le Conseil Municipal a décidé de réglementer le parking le long de la rue du Mal. Foch, le parking de la rue de l'Ecole et le parking de la place du Tramway.

Urbanisme – dossiers vus par la commission urbanisme et transmis à l'ATIP

Déclarations préalables

VETTER Pascale – 10 rue du Château – installation d'une véranda

KUNTZMANN Claude – rue des Champs Verts – clôture et portail

CERASA David – 3 rue du Stade – pose de panneaux photovoltaïques

CARMAN Teyfik – 1 rue des Primevères – rénovation maison individuelle

OSTER Gaëtan – 1 impasse du Tramway – installation terrasse en bois

STEPHAN Mathieu – 28 rue du Moulin – rénovation maison individuelle et annexe

BALTAZAR Clara – 7 rue des Cigognes – Portillon et clôture

SAS MALO – Petite Rue – muret de séparation entre les 2 parcelles

Permis de construire

GUTHMULLER Bruno - 39 rue du Moulin – construction d'un garage

SANGIOVANNI Toni et PALAZZOLO Louise – 15 rue des Cigognes – clôture et portail

Permis d'aménager

SAS MALO – Petite Rue – division de terrain constructible



COMMUNICATIONS COMMUNALES

Arrivée de deux nouveaux agents

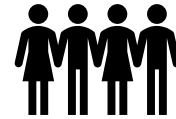


Mme Pauline PELTIER a intégré le service administratif, le 5 janvier 2022 afin d'anticiper un futur départ en retraite et M. Alexis HELFER a rejoint Hervé et Mike au sein du service technique, le 1^{er} juin 2022.



Remerciement aux bénévoles

La Municipalité remercie chaleureusement les différents bénévoles qui participent au fleurissement, à la décoration du village et au bon déroulement des opérations électorales. Un grand merci pour leur aide !



Stationnement

Plus de 300 places de stationnement ont été recensées à Krautergersheim. Un certain nombre de ces places sont occupées par des véhicules stationnés en continu, au-delà de la durée légale qui est de 7 jours, ou utilisées abusivement par des conducteurs qui possèdent un garage/parking privatif.

Aussi, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer à partir du **18 juillet** un stationnement réglementé (zone bleue) pour trois aires de stationnement au sein du village :

- Rue du Maréchal Foch (avec des places réservées aux professionnels de la santé),
- Place du Tramway,
- Rue de l'Ecole.

Comme indiqué régulièrement dans les publications communales, il est dangereux de stationner aux abords des croisements. Ce type de stationnement peut faire l'objet d'une amende (Code de la route – Art. R417-9).



Police pluricommunale

Les équipages de la police pluricommunale patrouillent plusieurs fois par semaine dans le village depuis début mai. Leur mission consiste à y assurer le bon ordre et la sécurité, ce qui se traduit entre autres par la régulation du stationnement et le contrôle de la vitesse (radar).



Maison de la Santé

Le chantier de la Maison de la Santé se termine. Elle sera fonctionnelle au courant du mois de juillet. Des finitions extérieures resteront bien sûr à réaliser durant l'été.



Illiwap

Suivez l'actualité de la Commune en temps réel avec l'application Illiwap



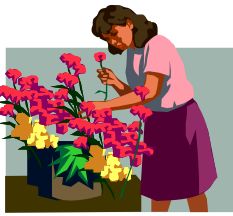
Étape 1 : Téléchargez l'application Illiwap

Étape 2 : Recherchez "Krautergersheim" dans la barre de recherche

Étape 3 : Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la Commune

Étape 4 : Recevez les notifications sur votre smartphone.

L'application est gratuite et accessible sans inscription.



Maisons Fleuries 2022

Le jury de la commission "Maisons Fleuries" fera sa tournée du village **dans la matinée du dimanche 31 juillet 2022**. Pour faciliter la tâche de la commission, merci de laisser les volets et portails ouverts au moment du passage.



BIBLIOTHEQUE

Nous avons récemment acheté 26 nouveaux romans et échangé environ 700 livres à la bibliothèque de Truchtersheim. Vous trouverez donc quelques nouveautés pour vos moments de lecture de l'été.

La Bibliothèque d'Alsace a mis en place, depuis le 7 juin un nouveau site internet. Si vous avez l'habitude de réserver vos livres à la bibliothèque d'Alsace, vous serez invités à créer un nouveau compte que nous validerons rapidement. Si vous ne connaissez pas cette possibilité nous pourrions vous la présenter, vous aider à créer votre compte de lecteur et à réserver les ouvrages dont nous ne disposerions pas dans notre bibliothèque mais qui seraient disponibles dans les autres bibliothèques du réseau.

L'été approchant, les créneaux d'ouverture de la bibliothèque vont être modifiés à partir du samedi 2 juillet. Nous serons ouverts tous les samedis après-midi mais fermés les mercredis du mois de juillet. Cette ouverture du samedi pourra éventuellement se poursuivre en août, du moins jusqu'à la fermeture de la bibliothèque en prévision du déménagement. Les dates du déménagement et celle de l'ouverture de la nouvelle bibliothèque n'étant pas connues pour le moment, vous trouverez les informations les plus actuelles directement à la bibliothèque au fur et à mesure que les choses se préciseront.



Poubelle et/ou sac de tri sur la voie

Rappel des modalités applicables à la collecte des déchets à Krautergersheim :

- Les poubelles et les sacs de tri ne doivent être sortis qu'après 18h la veille de la collecte et rentrés le plus rapidement possible après le ramassage,
- La présence de ces déchets encombre la voie publique et gêne la circulation des piétons.

Merci de bien vouloir vous conformez à ces dispositions, elles garantissent la salubrité et la propreté de la commune de Krautergersheim.



FÊTE DE LA CHOUCROUTE 2022

Sauf directives sanitaires contraires, le comité de l'ALAK (association organisatrice de la fête) organisera bien l'édition 2022 de la Fête de la Choucroute.



PLAN CANICULE

Dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif d'alerte en prévision des fortes chaleurs, les **personnes âgées isolées ou handicapées** sont invitées à se faire connaître auprès des services municipaux. De même, tout concitoyen ayant connaissance de personnes en situation d'isolement est prié d'en informer le secrétariat de la mairie.



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

 **MAUX DE TÊTE**

 **CRAMPES**

 **NAUSÉES**

Protégez-vous

 **RESTEZ AU FRAIS**

 **BUVEZ DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr - #canicule



ECHOS DES ECOLES

La rentrée scolaire 2022 – 2023 aura lieu le jeudi 1er septembre 2022 à 8h00 (accueil à partir de 7h50) pour les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire

L'enseignement est réparti sur 4 jours par semaine dans les conditions suivantes :

lundi-mardi-jeudi-vendredi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00



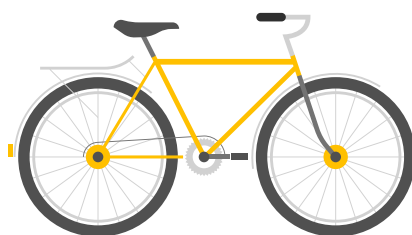
Défi-Vélo 2022

L'école élémentaire a participé à l'édition 2022 du défi "A l'école, j'y vais à vélo, à pied ou en trottinette", proposé par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, entre le 2 et le 20 mai.

L'enjeu de ce défi est de promouvoir les mobilités actives pour lutter contre la pollution et favoriser la pratique du sport au quotidien.

Avec un taux de participation de 85,4 %, l'école élémentaire de Krautergersheim est arrivée en tête du classement des écoles de la Communauté de Communes.

Un grand bravo aux enfants qui se sont impliqués pour relever ce défi !



ECHOS DE LA PAROISSE



Ci-dessous les dates des prochaines messes pour les mois de Juin à Septembre 2022.

Juin

Dimanche 12 Juin à 11h à Krautergersheim

Dimanche 19 Juin à 9h30 - Fête du Saint Sacrement à Krautergersheim - Suivie de la procession de la Fête Dieu et d'un apéritif concert sur la place de la Mairie

Samedi 25 Juin à 18h30 à Krautergersheim - Fête de fin d'année du Caté

Dimanche 26 Juin à 9h30 à Innenheim – à 11h00 à Valff

Juillet – Août - Septembre

Le programme pour les prochains mois sera disponible courant Juin via le feuillet se trouvant à l'intérieur de l'église ou grâce au tableau d'affichage situé sur le côté de l'église ou via le site de la Communauté de Paroisses www.cpstm.fr

Septembre

Dimanche 18 Septembre à Krautergersheim : Fête de la Rentrée de la Communauté de Paroisses

Dimanche 25 Septembre à Krautergersheim : Fête patronale & Fête des récoltes

Fête patronale et Fête des récoltes

Comme tous les ans, nous profiterons de la fête patronale et de la fête de la Choucroute le 25 Septembre pour mettre en avant les fruits et légumes de notre terroir. Tous les dons seront bienvenus ; vous pourrez les déposer à partir du vendredi 23 Septembre à l'église. Ils seront remis à une association de bienfaisance.

Nous comptons sur votre générosité !

ECHOS DES ASSOCIATIONS

APEK

KERMESSE

Association des Parents d'Élèves de Krautergersheim
A.P.E.K.

Petite
restauration
(Crêpes, barbe à
papa, gâteaux...)

Tartes
Flambées

Grillades

**Spectacles
maternelles
&
primaires
à 14h30**

Nombreux
stands de
jeux

Tombola
Tirage
Au
sort à 18h

SAMEDI 25 JUIN 2022
Espace loisirs de Krautergersheim

Les enfants sont sous la responsabilité des parents



Association Nature Ried

SECTION LOCALE DE KRAUTERGERSHEIM



Le Was-ist-das de l'ANR ; une fenêtre ouverte sur la Nature.

Tr-tr-tr-tchnick-tchnick-tchické-tchické-tchické-truit-truit-tiri-tiri-tièr-tièr-tzeck-tzeck-tzeck-tsrr-tsrr-tcheck-teck-tcheck... Tr-tr-tr-tchnick-tchnick-tchické-tchické-tchické-truit-truit-tiri-tiri-tièr-tièr-tzeck-tzeck-tzeck-tsrr-tsrr-tcheck-teck-tcheck...*

Vous l'avez bien évidemment reconnu, c'est le chant rythmé et soutenu de la Rousserolle effarvate (un peu comme du « scratch musical »), qui est une sacrée bavarde !

Les rousserolles sont des petits oiseaux (12,5 cm), insectivores et migrants qui habitent dans les roselières, aussi à Krautergersheim. Une roselière est une surface suffisamment grande et dense de roseaux qui permet aux rousserolles de s'y cacher et d'y nicher pour s'y reproduire. Leur nid est une véritable œuvre d'art et une prouesse technologique. Imaginez ces petits oiseaux en train de couvrir ou d'élever leurs nichées dans ces petites corbeilles délicatement tissées ; ces nids accrochés à 3 ou 4 tiges de roseaux à une cinquantaine de cm du sol, battus et secoués par les violentes bourrasques et averses d'orages de l'été.

* *Vous pouvez reconnaître facilement leur chant dans les roseaux. Vous pouvez-vous servir de votre smartphone pour les identifier (sur Youtube ou sur oiseaux.net)*

Si vous voyez des roselières qui sont laissées en place et qui ne sont ni fauchées, ni broyées, c'est que la Commune avec l'ANR protège ces lieux de vie indispensables aux Rousserolles effarvates.





FOOTBALL CLUB DE KRAUTERGERSHEIM

LE FC KRAUTERGERSHEIM RECRUTE

JOUEURS ET JOUEUSES DE FOOTBALL

**POUR COMPLETER LES EFFECTIFS
DE SES CATEGORIES U7 / U9 / U11 / U13 / U15 / U18**

**CONTACTER NOUS
AU 06.12.11.81.65 OU**

krautergersheim.fc@alsace.lgef.fr



Rejoignez-nous, il y a en a pour tout le monde !!!

Le comité du FC Krautergersheim ainsi que ses membres souhaitent remercier toutes les personnes de leur soutien pour la saison 2021 / 2022.

Catégories d'âge pour la Saison 2022 / 2023



- ▶ **Baby's dès 4ans**
 - ▶ **U7 et U7F nés en 2016**
 - ▶ U8 et U8F nés en 2015
 - ▶ U9 et U9F nés en 2014
 - ▶ **U10 et U10F nés en 2013**
 - ▶ **U11 et U11F nés en 2012**
 - ▶ U12 et U12F nés en 2011
 - ▶ U13 et U13F nés en 2010
 - ▶ **U14 et U14F nés en 2009**
- ▶ **U15 et U15F nés en 2008**
 - ▶ U16 et U16F nés en 2007
 - ▶ U17 et U17F nés en 2006
 - ▶ **U18 et U18F nés en 2005**
 - ▶ **U19 et U19F nés en 2004**
 - ▶ **U20 et U20F nés en 2003**
 - ▶ SENIORS à partir de 2002
 - ▶ VETERANS à partir de 1987



S'inscrire au football pour la saison 2022-2023 :

Mercredi 22 juin 2022 à partir de 17h30 jusqu'à 20h30, directement au terrain de foot du FCK, 2 rue du Stade à

Krautergersheim. Pour tout renseignement : 06.12.11.81.65



KRAUT' DANSE

La fin de la saison 2021–2022 approche. En cette fin mai, nous avons pu maintenir nos cours, non pas sans mal. En effet, la présentation du pass sanitaire obligatoire a bouleversé notre activité depuis le mois de janvier. Compte tenu de l'évolution actuelle de la situation sanitaire, nous pouvons enfin avoir l'espoir de nous retrouver au mois de septembre. Comme par le passé, nous vous invitons d'ores et déjà à nous rejoindre afin de passer des moments conviviaux et récréatifs au sein de notre association. La première séance du 13 septembre vous est offerte. Le comité espère vous voir nombreux à la rentrée.

La rentrée se fera le **MARDI le 13 septembre** aux heures habituelles :

- **19 h 30 pour les débutants**
- **20 h 30 pour le cours de perfectionnement**

JUDO CLUB

Cours 2022-2023

Apprentissage **Evell** Compétition



Perfectionnement

Ecole de Judo

Lundi
18h00-20h00 Benjamins-Minimes (2009-2012)
20h00-21h30 Adultes

Mercredi
10h00-11h30 Pré-poussins (2015-2016)
13h45-14h45 Baby-Judo 2 (2017)
15h00-16h00 Baby-Judo 1 (2018)

Jeudi
18h00-19h30 Poussins (2013-2014)
19h30-21h15 Benjamins à adultes



JCK
柔道

**JUDO CLUB DE
KRAUTERGSHEIM**
Espace Loisirs
rue de l'amitié
67880 Krautergersheim

Pour moi.....

Des cours adaptés à
chaque âge dès 4 ans.

Pratique en compétition
ou loisirs avec mes amis.



Nouveau - Samedi matin (1 fois par mois)
Séances parents-enfants (Baby-Judo à pré-poussins 1) à la
découverte des formes du corps judo



Et pour Papa & Maman....

- > Cours Judo Loisirs
- > Cours Grands Débutants

Renseignements
Inscriptions/Cours Enfants
Carole Patricio
06.88.46.68.33

Renseignements
Cours adultes
Luis Patricio
06.36.98.60.04

Egalement par E-Mail inscriptions@judo-jck.fr

ECOLE DE MUSIQUE



FÊTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

- SALLE DES FÊTES DE BOERSCH -

lamiKale
des Écoles de Musique 
Krautergersheim - Nordhouse - Boersch



Vendredi
24 juin 2022
à 18h00



ENTRÉE LIBRE / PETITE RESTAURATION

L'Harmonie Vogésia



organise



à l'Espace Loisirs J. Lotz

*Les Festivités de la
Fête Nationale*

le 13 juillet 2022

*Dès 19h30 : Tartes Flambées,
Pizzas, Grillades, ...
et
Bal Animé par l'Orchestre
Franck et les Canoïers à l'intérieur
et animation à l'extérieur*

23h00 : Retraite aux flambeaux

23h30 : Feu d'artifice

offert par la municipalité

INFOS PRATIQUES



VACANCES D'ÉTÉ À INNENHEIM & KRAUTERGERSHEIM

DU 11 JUILLET
AU 26 AOÛT 2022

DATE LIMITE DE PRÉ-INSCRIPTION
Vendredi 17 juin 2022



INNENHEIM

DU 11 JUILLET AU 26 AOÛT 2022

DÉCOUVERTE DES ÎLES

Petites ou grandes, rocheuses ou désertes, les îles font rêver...

Chaque semaine, nous allons découvrir une île française,
avec ses coutumes et traditions !

Que l'on soit plutôt à lézarder sur le sable fin et les cocotiers ou en activités comme les
volcans, tu trouveras ton île paradisiaque et chacun y trouvera son compte !



KRAUTERGERSHEIM

DU 11 AU 29 JUILLET 2022

LA FÊTE FORAINE

Attention au départ !

Cet été, rejoins-nous pour découvrir le monde fabuleux des forains
et de la fête foraine !

Pour toute pré-inscription, rendez-vous sur :
<https://bit.ly/3jqSNZ0>



& DATES D'OUVERTURES DES ACCUEILS DE LOISIRS & HORAIRES DES ACCUEILS SUR LA PÉRIODE

L'accueil de loisirs de Innenheim est ouvert du 11 juillet au 26 août 2022, de 8h00 à 18h00.
L'accueil de loisirs de Krautergersheim est ouvert du 11 au 29 juillet 2022, de 8h00 à 18h00.
Les inscriptions sont ouvertes du 20 mai 2022 au 17 juin 2022.

Accueils de Loisirs ALEF

1, rue de la Grotte - 67880 INNENHEIM
tél : 03.88.48.95.54.

mail: periscolaire.innenheim@alef.asso.fr

10, rue du Fossé - 67880 KRAUTERGERSHEIM
tél : 03.88.95.70.74

mail: periscolaire.krautergersheim@alef.asso.fr

Nos partenaires



MANIFESTATIONS DU 4ème TRIMESTRE 2022

| JUILLET 2022 | | |
|-----------------------|----------------------------------|------------------------|
| 4 | Don du sang | Espace Loisirs J. Lotz |
| 11 | Ouverture du centre aéré | Périscolaire |
| 13 | Festivités - Fête Nationale | Espace Loisirs J. Lotz |
| 29 | Clôture du centre aéré | Périscolaire |
| SEPTEMBRE 2022 | | |
| 18 | Fête de la Rentrée - Paroisse | Espace Loisirs J. Lotz |
| 19 | Don du sang | Espace Loisirs J. Lotz |
| 24 | Fête de la Choucroute | Place des Fêtes |
| 25 | Fête des récoltes | Eglise |
| 25 | Fête de la Choucroute | Place des Fêtes |



BOITE AUX LETTRES

Nous vous proposons de nous faire part de vos observations ou suggestions au moyen du coupon réponse à découper ci-dessous. Vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

✂-----

.....

.....

.....

MAIRIE tél : 03 88 95 75 18 fax : 03 88 48 18 66

email : mairiedekrautergersheim@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

| | | | |
|----------|-----------------|--------|-----------------|
| lundi | 13 h30 à 16 h30 | mardi | 13 h30 à 16 h30 |
| mercredi | 9 h00 à 11 h00 | jeudi | 13 h30 à 16 h30 |
| vendredi | 13 h30 à 16 h30 | samedi | 9 h00 à 11 h00 |

Permanence du Maire et des Adjointes

Mardi de 20h30 à 21h30 et sur rendez-vous

Réunions du Conseil Municipal

Chaque premier mardi du mois

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Les permanences sont assurées :

Mercredi et Samedi : de 14 h 00 à 16 h 00

Bibliothèque fermée les mercredis en juillet / août.

Les horaires d'ouverture seront adaptés lors du déménagement.

LA POSTE

du lundi au vendredi de 8 h 15 à 11 h 00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

| JOURS | Déchèterie-Krautergersheim | Déchèterie-Obernai |
|----------|----------------------------------|----------------------------------|
| Lundi | FERMEES | |
| Mardi | 9h à 13h | 13h à 17h |
| Mercredi | 9h à 13h | 13h à 18h |
| Jeudi | 8h à 12h | 13h à 18h |
| Vendredi | 13h à 18h | 9h à 13h |
| Samedi | 9h à 17h | 9h à 17h |
| | Uniquement pour les particuliers | Uniquement pour les particuliers |

Prochain bulletin

La parution du prochain bulletin est prévue pour le mois de septembre 2022